



NATIONS  
UNIES



**Convention-cadre sur les  
changements climatiques**

Distr.  
GÉNÉRALE

FCCC/SBI/2001/6  
18 juin 2001

FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS

ORGANE SUBSIDIAIRE DE MISE EN ŒUVRE  
Quatorzième session  
Bonn, 16-27 juillet 2001  
Point 3 a) de l'ordre du jour provisoire

**RAPPORTS SUR LES ACTIVITÉS INTERSESSIONS**

**POURSUITE DES TRAVAUX CONCERNANT  
LES PAYS LES MOINS AVANCÉS**

**Besoins de développement des institutions**

**Note du secrétariat**

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
I. MANDAT .....	1-2	3
II. CHAMP D'APPLICATION .....	3	3
III. RENSEIGNEMENTS REÇUS .....	4-11	3
A. Cadre institutionnel.....	4	3
B. Techniques et langage des négociations .....	5	4
C. Technologie de l'information .....	6-11	4
IV. ESTIMATION DES RESSOURCES FINANCIÈRES NÉCESSAIRES .....	12-16	5
A. Besoins en informatique .....	12	5

TABLE DES MATIÈRES (*suite*)

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
B. Besoins de formation aux techniques et au langage des négociations.....	13-14	6
C. Estimation préliminaire du financement nécessaire .....	15-16	6
V. RENSEIGNEMENTS RECUEILLIS .....		7

## I. MANDAT

1. La Conférence des Parties, à la première partie de sa sixième session, a recommandé aux pays les moins avancés (PMA) parties de fournir des renseignements sur leurs besoins institutionnels de base en ce qui concerne la création et, le cas échéant, le renforcement des secrétariats/centres de liaison nationaux pour les changements climatiques ainsi que sur leurs besoins en matière de formation aux techniques et au langage des négociations afin de développer leurs capacités et leur permettre de participer efficacement au processus concernant les changements climatiques. Ces renseignements devaient être communiqués le 15 février 2001 au plus tard (FCCC/CP/2000/5/Add.2, par. 6 c).

2. La Conférence a recommandé en outre que le secrétariat rassemble les renseignements reçus au titre du paragraphe 1 ci-dessus et fournisse une estimation préliminaire du montant des ressources financières nécessaires pour mettre en œuvre les activités susmentionnées, aux fins d'examen par les organes subsidiaires à leur quatorzième session (FCCC/CP/2000/5/Add.2, par. 6 d).

## II. CHAMP D'APPLICATION

3. Des communications ont été reçues de 29 Parties. Les renseignements recueillis sont présentés ci-après sous forme de tableau, pour plus de clarté et pour faciliter les comparaisons. Il convient de noter que le présent document ne porte pas sur les modalités de financement ni sur l'administration des fonds en vue de répondre aux besoins susmentionnés. Ce document est divisé en deux parties: la première (III) fait le point des renseignements reçus, et la seconde (IV) donne une estimation indicative des ressources financières qui permettraient dans un premier temps de répondre aux besoins institutionnels des 46 PMA parties à la Convention-cadre. Même si 17 PMA parties n'ont pas adressé de communication sur ce point au secrétariat, il a été supposé qu'ils le feraient à une date ultérieure, et cela a été pris en compte pour calculer le montant total des fonds nécessaires.

## III. RENSEIGNEMENTS REÇUS

### A. Cadre institutionnel

4. Toutes les Parties ont indiqué qu'elles avaient établi un centre de liaison national pour les changements climatiques et que celui-ci relevait d'une administration publique, par exemple le Ministère de l'environnement. Six Parties ont signalé que leur cellule spécialisée dans les changements climatiques comprenait une ou deux personnes chargées de coordonner les négociations. Quinze Parties ont déclaré disposer de cellules de trois à six personnes, quatre Parties de cellules de six à dix personnes et quatre Parties de cellules de plus de dix personnes. Lorsque la cellule comportait plus de six personnes, une partie de l'équipe (trois personnes) se composait de spécialistes détachés d'autres administrations s'occupant des changements climatiques dans le cadre d'une collaboration interinstitutionnelle, le reste formant le personnel administratif. Toutes les Parties ont déclaré qu'une seule personne, ou deux tout au plus, participaient au processus de négociation proprement dit de la Convention-cadre. La plupart des Parties ont indiqué qu'en raison de l'augmentation de la charge de travail et du nombre de réunions sur la question des changements climatiques, elles avaient besoin de plus de personnel pour les négociations.

## **B. Techniques et langage des négociations**

5. Toutes les communications font état du besoin d'améliorer les techniques de négociation des négociateurs qui participent actuellement au processus de la Convention, ainsi que celles des futurs négociateurs éventuels des cellules sur les changements climatiques. C'est pourquoi, même si le nombre indiqué de négociateurs est souvent de deux, celui des personnes ayant besoin d'une formation varie entre deux et cinq (voir tableau 1). Quatre Parties ont demandé une formation pour huit à quinze personnes. Leur langue de culture n'étant pas l'anglais (voir tableau 2), elles ont fait part de la nécessité d'une formation linguistique dans cette langue, associée à l'acquisition du vocabulaire utilisé dans les négociations, étant donné en particulier que les changements climatiques constituaient un domaine relativement nouveau et que les négociations internationales dans ce domaine nécessitaient des capacités linguistiques spécialisées. Certaines Parties ont rappelé que de nombreux documents de session étaient publiés seulement en anglais et que toutes les sessions des groupes de contact se déroulaient en anglais, d'où la nécessité accrue d'acquérir des compétences linguistiques dans cette langue.

## **C. Technologie de l'information**

### **Matériel**

6. Le tableau 3 contient une liste du matériel informatique dont disposent actuellement les PMA parties qui ont communiqué des renseignements sur leurs capacités et leurs besoins dans le domaine de l'informatique. La plupart des pays ont déclaré disposer seulement d'un ou de deux ordinateurs dans leur cellule sur les changements climatiques. La plupart de ces ordinateurs étaient équipés de processeurs Pentium II. Une seule Partie a indiqué qu'elle avait un Pentium III. La vitesse de traitement, la capacité de mémoire et l'âge des unités étaient variables. Une Partie (Tuvalu) a fait état de vitesses de traitement très basses (33 MHz) et une autre Partie (Samoa) d'une vitesse de 800 MHz. La capacité de mémoire variait de 16 Mo à 128 Mo, et celle du disque dur de 540 Mo à 13,5 Go. La plupart des ordinateurs avaient entre deux et quatre ans.

7. Un à six ordinateurs seraient nécessaires, principalement pour remplacer des unités existantes jugées trop lentes et d'une capacité insuffisante pour héberger les applications et modèles actuels ou pour télécharger des documents du Web. Les Parties ont déclaré que la vitesse de traitement et la capacité de la plupart de ces ordinateurs, ainsi que la lenteur des connexions Internet, ne facilitaient pas le téléchargement de grands fichiers, y compris des documents établis par le secrétariat de la Convention.

### **Logiciels**

8. La plupart des Parties ont précisé qu'elles disposaient de logiciels de traitement de texte, mais qu'elles avaient besoin de logiciels de productivité standard tels que MS Office, MS Access, ER Mapper, Cosmic, Acrobat d'Adobe, Corel Draw et Foxpro. D'autres ont indiqué que des logiciels spécialisés servant à évaluer les conséquences des changements climatiques - par exemple DDSAT 3 pour la production agricole, WATBAL et CLIRUN pour l'hydrologie et les ressources en eau et SPUR2 pour les terres de parcours et le bétail - seraient utiles aussi pour effectuer des évaluations liées à l'évolution du climat.

### **Périphériques (imprimantes et télécopieurs)**

9. La plupart des Parties ont signalé que leur cellule sur les changements climatiques utilisait les imprimantes et les télécopieurs du Ministère ou de l'institution qui l'hébergeait. La plupart disposaient (voir tableau 4) d'une seule imprimante, encore que certaines, telles que l'Angola, la République de Gambie et Madagascar, ont indiqué posséder 5, 6 et 10 imprimantes respectivement. Au Burkina Faso, au Cambodge et en Ouganda la cellule sur les changements climatiques n'avait aucune imprimante. Le Myanmar disposait d'une imprimante mais a demandé un scanner.

10. Onze Parties (voir tableau 4) ont signalé que leur cellule sur les changements climatiques n'avait pas de télécopieur et en ont demandé un chacun. Toutes les autres Parties disposaient d'un télécopieur, qu'elles ont jugé suffisant pour leur travail, tout en exprimant le souhait de le voir remplacé car il avait, dans la plupart des cas, plus de quatre ans.

### **Internet**

11. Le coût moyen de l'établissement d'une connexion Internet variait, selon les Parties, entre 50 et 2 000 dollars É.-U., et le coût mensuel moyen de l'utilisation de l'Internet entre 40 et 1 073 dollars É.-U. (voir tableau 5). Les frais d'établissement et de fonctionnement d'une connexion Internet sont le plus souvent élevés. Pour les Parties, il était important de pouvoir bien se connecter à l'Internet afin d'avoir accès aux documents de la Convention et à la documentation relative aux ateliers et réunions d'experts sur les changements climatiques, ainsi qu'à d'autres informations données sur des sites Web spécialisés, par exemple ceux du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Les Parties ont relevé que le coût élevé de l'utilisation de l'Internet les conduisait à utiliser de plus en plus les télécopieurs.

## **IV. ESTIMATION DES RESSOURCES FINANCIÈRES NÉCESSAIRES**

### **A. Besoins en informatique**

Coût estimatif de la fourniture de matériel informatique à chaque PMA partie:  
285 000 dollars É.-U.

12. Le coût estimatif de la fourniture à une Partie d'un ordinateur auquel viennent s'ajouter une imprimante laser, un modem pour une connexion Internet, divers progiciels et un télécopieur s'établit à environ 6 200 dollars É.-U. On s'est basé, pour calculer ce chiffre, sur l'évaluation des coûts effectuée dans le cadre du projet Fonds francophone des inforoutes<sup>1</sup> mis au point

---

<sup>1</sup> Ce projet, qui en est encore au stade de l'évaluation (phase pilote), devrait permettre de financer la fourniture de ressources informatiques et une connexion Internet pour les centres nationaux de coordination relevant de la Convention dans cinq pays francophones (tous des PMA) participant au projet. Une entité chargée d'assurer le fonctionnement du mécanisme prévu dans le projet sera désignée.

conjointement par l'Agence internationale de la francophonie et le secrétariat de la Convention. Le montant indiqué comprend les frais d'expédition, mais pas les services d'appui dans le pays.

### **B. Besoins de formation aux techniques et au langage des négociations**

Coût estimatif de l'organisation d'un atelier sur les techniques de négociation:

184 000 dollars É.-U.

13. Les estimations sont établies sur la base des dépenses au titre d'activités antérieures, en prenant pour hypothèse que le séminaire réunira un représentant de chacun des 46 pays les moins avancés parties, plus les intervenants et les organisateurs. Le coût total a été évalué à 4 000 dollars É.-U. par négociateur, chiffre qui comprend le déplacement, le logement, l'indemnité journalière de subsistance, les frais d'organisation, la préparation et la distribution de documents et de rapports, ainsi que les honoraires des intervenants qui apporteront leurs connaissances spécialisées pendant l'atelier et participeront à la préparation des exposés et des exercices.

Coût estimatif d'un atelier de formation linguistique pour les négociateurs des PMA

non anglophones: 104 000 dollars É.-U.

14. Les estimations sont établies sur la base des dépenses au titre d'activités antérieures, en prenant pour hypothèse que l'atelier réunira un représentant de chacun des PMA parties non anglophones, soit 26 négociateurs, plus les intervenants et les organisateurs. Le coût total a été évalué à 4 000 dollars É.-U. par négociateur, chiffre qui comprend le déplacement, le logement, l'indemnité journalière de subsistance, les frais d'organisation, la préparation et la distribution de documents et de rapports, ainsi que les honoraires des intervenants qui apporteront leurs connaissances spécialisées pendant l'atelier et participeront à la préparation des exposés et des exercices.

### **C. Estimation préliminaire du financement nécessaire**

15. À partir des hypothèses retenues dans le présent document sur ce qui constituerait une première réponse aux besoins de développement des institutions des pays les moins avancés, les coûts s'établiraient à 573 000 dollars É.-U. Ce montant se décompose comme suit:

- Frais de fourniture d'un ordinateur (matériel et logiciels) à 46 PMA parties: 285 000 dollars É.-U.
- Coût d'un atelier sur les techniques de négociation pour tous les PMA parties: 184 000 dollars É.-U.
- Coût d'un atelier de formation linguistique pour les PMA parties non anglophones: 104 000 dollars É.-U.

16. Cette estimation correspond à l'un des nombreux scénarios possibles de ce qui constituerait une première étape pour répondre aux besoins de développement des institutions des pays les moins avancés, et l'Organe subsidiaire de mise en œuvre souhaitera peut-être recommander d'autres mesures s'il le juge nécessaire.

## V. RENSEIGNEMENTS RECUEILLIS

**Tableau 1. Besoins en techniques de négociation**

<b>BESOINS EN TECHNIQUES DE NÉGOCIATION</b>	
<b>PAYS</b>	<b>Nombre de personnes nécessitant une formation aux techniques de négociation</b>
Angola	2
Bénin	2
Bhoutan	4
Burkina Faso	2
Burundi	5
Cambodge	5
Comores	3
Djibouti	2
Érythrée	10
Éthiopie	10
Gambie	15
Haïti	4
Kiribati	3
Madagascar	4
Mali	8
Mauritanie	4
Mozambique	3
Myanmar	5
Niger	1
Ouganda	1
République centrafricaine	2
République démocratique du Congo	5
République démocratique populaire lao	5
République-Unie de Tanzanie	4
Samoa	3
Sao Tomé-et-Principe	3
Tuvalu	3
Vanuatu	4
Yémen	2-4

*Source:* Communications des Parties

**Tableau 2. Besoins en formation linguistique en anglais**

<b>BESOINS EN FORMATION LINGUISTIQUE EN ANGLAIS</b>	
<b>PAYS</b>	<b>Nombre de personnes nécessitant une formation linguistique en anglais</b>
Angola	2
Bénin	2
Burkina Faso	2
Burundi	4
Cambodge	5
Comores	3
Djibouti	4
Haïti	3
Kiribati	4
Madagascar	4
Mali	8
Mauritanie	4
Mozambique	3
Myanmar	5
Niger	1
République centrafricaine	2
République démocratique du Congo	5
République démocratique populaire lao	5
Sao Tomé-et-Principe	3
Yémen	2-4

*Source:* Communications des Parties

**Tableau 3. Besoins en matériel informatique**

BESOINS EN MATÉRIEL INFORMATIQUE							
PAYS	Ordinateurs						
	Existants						
	Nombre	Type de processeur	Vitesse de traitement	Mémoire	Disque dur	Âge	Besoin
Angola	4	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	1
Bénin	1	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	2 ans	4
Bhoutan	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	4
Burkina Faso	1	Pentium II	266 MHz	32 Mb	4,3 Gb	2 ans	3
Burundi	2	Pentium II	n.c.	n.c.	4,2 Gb	4 ans	4
		Bureau <sup>2</sup>	16 bit	n.c.	n.c.	6 ans	
Cambodge	0	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	5
Comores	1	Pentium II	n.c.	32 Mb	n.c.	2 ans	3
Djibouti	1	Pentium II	350 MHz	64 Mb	2 Gb	2 ans	2
Érythrée	1	Pentium III	n.c.	128 Mb	13,5 Gb	n.c.	6
Éthiopie	2	Pentium I	133 MHz	64 Mb	n.c.	4 ans	5
Gambie	7	Pentium portable	300 MHz	64 Mb	4 Gb	2 ans	11
		Pentium	n.c.	n.c.	8 Gb	1 an	
		(5) 486	n.c.	16 Mb	540 Mb	7 ans	
Haïti	3	Pentium II	266 MHz	64 Mb ram	n.c.	3 ans	5
		(2) Pentium portable	200 MHz	32 Mb	n.c.	3 ans	
Kiribati	1	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	1
Madagascar	0	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	5
Mali	0	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	5
Mauritanie	2	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	3
Mozambique	1	Pentium II	350 MHz	32 Mb	n.c.	2 ans	2
Myanmar	1	Pentium	133 MHz	16 Mb	1 607 Mb	n.c.	3
Niger	1	Bureau <sup>1</sup>	n.c.	n.c.	n.c.	3 ans	2
Ouganda	0	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	3
République centrafricaine	2	Pentium	n.c.	n.c.	n.c.	4 ans	3
		Pentium MMX	233 MHz	n.c.	n.c.	3 ans	
République démocratique du Congo	1	Pentium	360 MHz	n.c.	4 Gb	3 ans	3
République populaire démocratique lao	2	Pentium I		16 Mb	n.c.	7 ans	3
République-Unie de Tanzanie	1	n.c.	120 MHz	24 Mb	1,5 Gb	4 ans	4
Samoa	2	Bureau <sup>1</sup>	800 MHz	n.c.	9,75 + 9,29 Gb	3 ans	2
		portatif K6	200 MHz	n.c.	4,02 Gb	3 ans	
Sao Tomé-et-Principe	1	Pentium II		64 Mb	n.c.	4 ans	2
Tuvalu	2	386	33 MHz	n.c.	n.c.	4 ans	4
		386	33 MHz	n.c.	n.c.	1 an	
Vuanatu	1	Celeron	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	2
Yémen	2	Portable <sup>1</sup>	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	7
		Bureau <sup>1</sup>	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	

Source: Communications des Parties

n.c.: renseignements non communiqués

<sup>2</sup> Type de processeur non précisé.

**Tableau 4. Besoins en matériels (imprimantes et télécopieurs)**

<b>BESOINS EN MATÉRIELS</b>				
<b>Imprimantes et télécopieurs</b>				
<b>PAYS</b>	<b>Imprimantes</b>		<b>Télécopieurs</b>	
	<b>Disponibles</b>	<b>Nécessaires</b>	<b>Disponibles</b>	<b>Nécessaires</b>
Angola	5	n.c.	1	n.c.
Bénin	1	4	0	n.c.
Bhoutan	n.c.	2	1	1
Burkina Faso	suffisamment	3	1	n.c.
Burundi	1	4	1	n.c.
Cambodge	0	2 ou 3	0	n.c.
Comores	1	3	0	n.c.
Djibouti	1	2	0	n.c.
Érythrée	2	6	1	n.c.
Éthiopie	1	2	0	n.c.
Gambie	6	11	1	1
Haïti	3	5	1	n.c.
Kiribati	2	n.c.	1	n.c.
Madagascar	10	5	1	1
Mali	5	5	1	n.c.
Mauritanie	1	3	1	1
Mozambique	1	2	1	n.c.
Myanmar	1	3	1	n.c.
Niger	3	2	1	n.c.
Ouganda	0	2	1	1
République centrafricaine	2	3	1	1
République démocratique du Congo	1	2	1	1
République populaire démocratique lao	2	3	0	1
République-Unie de Tanzanie	1	3	0	n.c.
Samoa	1	2	1	n.c.
Sao Tomé-et-Principe	n.c.	2	1	n.c.
Tuvalu	1	3	0	n.c.
Vuanatu	1	1	0	1
Yémen	2	1	0	1

Source Communication des Parties

n.c.: renseignements non communiqués

**Tableau 5. Besoins en informatique: accès Internet**

<b>BESOINS EN INFORMATIQUE: ACCÈS INTERNET</b>		
<b>PAYS</b>	<b>COÛT CONNEXION INTERNET</b>	
	<b>Coût d'installation (dollars E.-U.)</b>	<b>Coût mensuel moyen (dollars E.-U.)</b>
Angola	620	420
Bénin	350	100
Bhoutan	2 000	200
Burkina Faso	50	40
Burundi	65	150
Cambodge	100	60
Comores	50	100
Djibouti	n.c.	85
Érythrée	200	500
Éthiopie	n.c.	500
Gambie	80	200
Haïti	200	50
Kiribati	100	400
Madagascar	20	80
Mali	40	25
Mauritanie	n.c.	n.c.
Mozambique	250	80
Myanmar	700	65
Niger	4	200
Ouganda	4 000	250
République centrafricaine	115	1 073
République démocratique du Congo	700	400
République populaire démocratique lao	350	50
République-Unie de Tanzanie	n.c.	75
Samoa	100	100
Sao Tomé-et-Principe	250	50
Tuvalu	56	150
Vuanatu	1 000	500
Yémen	1 500	200

*Source:* Communications des Parties

n.c.: renseignements non communiqués

-----